

CINQ RECOMMANDATIONS pour débuter l'année 2021

Détail Formation, entreprise spécialisée en formation auprès des commerces de proximité, a dévoilé cinq recommandations pouvant être fort utiles en ce début d'année.

☑ **Faites vos demandes d'aide financière**

Assurez-vous de bien comprendre toutes les mesures gouvernementales et de faire vos demandes. Ne prenez plus de retard. Les fonds publics ne seront pas éternels.

Concentrez-vous sur le compte d'urgence (CUEC), la subvention salariale (SSUC), la subvention de loyer (SUCL), le pardon de prêt pour les entreprises confinées (PAUPME, PACTE et le AERAM) et la rémunération pour vous et vos employés (révision salariale, assurance-emploi et/ou PCRE). Préparez vos papiers si ce n'est pas encore fait et déposez vos demandes MAINTENANT.

👤 **Gardez contact avec vos clients**

La marchandise du printemps/hiver doit être écoulee si vous voulez avoir la marge de manœuvre nécessaire pour faire vos achats en cours d'année. Planifiez correctement vos soldes, utilisez les médias sociaux et soyez agressif avec de la publicité numérique.

L'agressivité ne veut pas dire de placer beaucoup d'argent sur Google Ad ou sur Facebook, mais plutôt de faire de la publicité créative qui fait parler de vous et qui maintient un contact constant avec vos clients.

Si vous êtes en panne d'inspiration, faites-vous aider!

🎯 **Établissez vos objectifs**

C'est un cliché qui revient toujours en période de crise, mais vous devez prendre les quelques minutes nécessaires, que vous soyez seul ou avec vos employés, pour vous poser différentes questions sur l'avenir de votre entreprise.

Tout le monde s'entend que l'immunité collective ne sera pas au rendez-vous en 2021, ce qui implique que la situation actuelle pourrait se prolonger encore plusieurs mois, et ce, malgré les efforts de vaccination. Comment passerez-vous au travers une année complète? Quelles seront les actions ou les projets que vous aimeriez accomplir dans ce contexte? L'exercice de bilan que nous vous avons préparé le **10 juillet dernier** est encore plus à propos en ce début d'année 2021. Prenez le temps d'y réfléchir.

📦 **Coupez dans vos dépenses**

Les premiers mois de l'année sont rarement les plus intéressants. Toutefois, avec la fin de la période des Fêtes et le couvre-feu, la baisse des ventes risque d'être beaucoup plus importante qu'on le pense. Planifiez vos entrées et sorties d'argent.

Pour les commerces qui restent encore ouverts, attention à couper vos dépenses au strict minimum, particulièrement celles liées à la main-d'œuvre. Les ventes en ligne vont se poursuivre, mais à un niveau sensiblement plus bas que l'automne dernier. Le mot prudence est sur toutes les lèvres.

👤 **Gardez contact avec vos employés**

La période des Fêtes porte à réflexion. En ce début d'année, certains de vos employés pourraient être tentés par un renouvellement de carrière. Consolidez vos contacts avec vos employés, que ce soit par une réunion d'équipe, un exercice de réflexion, la mise en place d'une formation, une révision de la rémunération, etc.

Vos employés sont-ils au courant que vous comptez sur leur appui pour relancer votre entreprise? Ne les prenez pas pour acquis. Un confinement, un couvre-feu et une perte de contact avec ses employés sont des ingrédients dangereux à une survie d'entreprise. Pour certains d'entre vous, ne répétez pas les mêmes erreurs du printemps dernier!

Vous souhaitez être à l'affût des mesures offertes aux commerces de proximité, obtenir des trucs à mettre en place au sein de votre entreprise et des informations relatives à votre secteur d'activités?

Abonnez-vous dès maintenant à l'infolettre de *Détail Formation*.

Il suffit de visiter le **site Web** en complétant le formulaire dans le bas de la page d'accueil, à droite.



Programmes d'aide aux entreprises

On démystifie pour vous ces acronymes!

Depuis le début de la pandémie, les programmes d'aide se sont multipliés au cours des mois afin de soutenir et répondre aux nouvelles réalités des entrepreneurs.

Nous avons dressé le portrait des programmes les plus populaires auprès des entreprises. Profitez de cette pause, pour plusieurs d'entre vous, afin d'évaluer votre éligibilité et bénéficiez de cette aide financière octroyée sous forme de prêt ou subvention.

D'autres programmes provinciaux et fédéraux sont offerts aux entreprises. L'équipe de la Division développement commercial et service aux entreprises a dressé pour vous un [* tableau résumé](#) vous donnant accès facilement à une brève description et du lien web.

PAUPME | AERAM

Programme d'aide d'urgence aux PME | Aide aux entreprises en régions en alerte maximale

■ **Clientèles cibles :** restaurants, bars, centres de conditionnements physiques, activités de loisirs en opération depuis six mois avant le décret.

Vous avez été obligé de fermer temporairement votre entreprise suite au décret gouvernemental en octobre dernier ?

L'entreprise admissible pourra obtenir un pardon de prêt pouvant atteindre 100 % des frais fixes mensuels (loyer, électricité, télécommunication, assurance, permis) jusqu'à concurrence de 15 000 \$ par mois. Cette subvention est octroyée rétroactivement à compter d'octobre dernier jusqu'en février prochain, minimalement.

[* Détail du programme](#)

CUPEC

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

■ **Clientèles cibles :** toutes les entreprises

Le plus populaire et le plus simple pour tous !

Ce programme d'aide financière offert sous forme de prêt est encore plus généreux depuis décembre dernier passant de 40 000 \$ à 60 000 \$, tout en respectant les mêmes proportions de pardon de prêt. Si vous n'avez pas fait encore la demande ou souhaitez bénéficier de l'ajustement de 20 000 \$, n'oubliez pas que vous devez le faire avant le 31 mars 2021 auprès de votre institution financière.

[* Détail du programme](#)

SSUC

Subvention salariale d'urgence du Canada

■ **Clientèles cibles :** toutes les entreprises et les organismes

La pandémie affecte votre chiffre d'affaires et vous souhaitez maintenir les emplois au sein de votre entreprise ?

Grâce au calculateur disponible sur le site du Gouvernement du Canada, il vous sera possible d'évaluer rapidement votre admissibilité et le montant de la subvention potentielle à recevoir. Vous devrez avoir en mains les salaires versés à vos employés et préciser le pourcentage de baisse de revenu de votre entreprise. Les demandes sont adressées à tous les cycles de 4 semaines.

[* Détail du programme](#)

Programme d'aide à l'embauche d'étudiants

Les entreprises du secteur privé comptant 50 employés à temps plein ou moins et les organismes à but non lucratif peuvent effectuer une demande au programme Emplois d'été Canada (EEC) pour l'embauche d'étudiants lors de la prochaine période estivale. L'aide versée pour la subvention salariale peut atteindre jusqu'à 75 % du salaire horaire minimum provincial pour chaque employé et 100 % pour les organismes à but non lucratif.

Vous avez des projets à mettre en place cet été ou encore souhaitez offrir une expérience d'emploi enrichissante pour un étudiant? Pensez à déposer une demande en complétant le formulaire ***guide du demandeur d'EEC 2021**.

Faites vite puisque vous avez jusqu'au 29 janvier 2021 pour déposer votre demande!

Sondage sur la situation entrepreneuriale

Le Centre d'Aide aux Entreprises de la Haute-Montérégie est un organisme régional s'impliquant dans le soutien aux entreprises, notamment par le biais de financement et d'accompagnement.

Face aux événements découlant de la pandémie de COVID-19, le CAEHM désire dresser un portrait clair de la situation entrepreneuriale actuelle par le biais d'un sondage. Celui-ci leur permettra de mettre en place des mesures de soutien supplémentaires pour les entrepreneurs affectés par la situation.

Vous souhaitez participer au sondage?

Consultez le ***lien** dès maintenant.



TENDANCES 2021 dans le commerce de détail

Suite à une étude importante réalisée auprès de 3 000 détaillants à l'automne dernier, *Détail Québec* a identifié huit tendances à surveiller en 2021 pour le commerce du détail.

Si vous souhaitez débiter l'année avec des nouvelles pratiques au sein de votre commerce, il se peut fort bien que ces tendances soient sources d'inspiration.

Mettez-vous un objectif d'en réaliser un ou deux au cours de l'année et vous serez sûrement en mesure d'observer les résultats à court terme.

- 1 Le commerce en ligne s'accélère
- 2 L'expérience client se transforme
- 3 De nouveaux services voient le jour
- 4 Une livraison rapide et gratuite, svp!
- 5 L'achat local gagne en popularité
- 6 Les pratiques écoresponsables sont adoptées
- 7 De nouveaux modes de paiement facilitent les transactions
- 8 Le télétravail est là pour rester

Consultez les ***faits saillants** et le ***portrait du commerce de détail au Québec** pour obtenir les détails complets.

Trois formations virtuelles à ne pas manquer

La Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR), en collaboration avec Détail Formation, invite les entreprises de Saint-Jean-sur-Richelieu à une nouvelle série de formation sur des thématiques portant sur la relance post-pandémie.

Toutes les formations sont offertes au coût de 50 \$ chacune, taxes en sus, pour les membres et les non-membres. Pour obtenir des renseignements, contactez le 450 346-2544, poste 245 ou par courrier électronique à n.brodeur@ccihhr.ca

La publicité numérique en temps de COVID-19

Les effets de la pandémie se poursuivent et personne ne sait réellement pour combien de temps. Les ventes en ligne jouent ainsi un rôle primordial afin que les commerces restent actifs. Mais pour faire des ventes grâce au Web, encore faut-il être efficace dans sa publicité numérique. Une bonne structure est un des meilleurs moyens.

Le but de cette formation est de vous faire réfléchir sur les actions publicitaires les plus importantes pour vous en sortir dans ce monde numérique comme :

- La stratégie à adopter pour se démarquer
- Comment performer avec la publicité sur Facebook
- L'utilisation des médias sociaux dans son ensemble

■ **QUAND ?** Mercredi 3 février
18 h 30 à 20 h 30

■ **OÙ ?** Dans le confort de votre foyer, avec le logiciel de vidéoconférence Zoom

* **Je désire m'inscrire à cette formation**

Le développement de compétences : le nerf de la guerre pour les prochains mois

En ce temps de pandémie où le manque de main-d'œuvre est encore plus criant, les petites entreprises se voient dans l'obligation de faire appel à des employés de plus en plus jeunes ou avec de moins en moins d'expérience. Plutôt que d'évaluer leur rendement, votre style de gestion doit davantage se tourner vers le développement des compétences afin de maximiser surtout les forces de votre personnel.

Cette formation vous initiera au concept de gestion par compétences implanté avec succès dans plusieurs organisations et qui vous aidera certainement au développement de votre propre entreprise.

- Pourquoi investir en formation, surtout en contexte de pandémie ?
- La compréhension de l'adulte en apprentissage
- Les différentes pratiques pour se développer en équipe
- Penser compétence plutôt que tâche... une façon de se sortir de la crise!
- Développer le profil de compétences propre à son entreprise

■ **QUAND ?** Mercredi 24 février
18 h 30 à 20 h 30

■ **OÙ ?** Dans le confort de votre foyer, avec le logiciel de vidéoconférence Zoom

* **Je désire m'inscrire à cette formation**

Reprise après la crise : ça se prépare maintenant !

Après plusieurs confinements et l'arrivée de vaccins pour contrer la COVID-19, il est permis d'espérer que cet été ou l'automne qui vient, les entreprises pourront commencer à respirer. Les commerces de proximité verront enfin le bout du tunnel! Par contre, pour éviter d'être pris de court comme en 2020, il faut s'y préparer efficacement pour 2021!

Certains doivent travailler leur service, d'autres se faire connaître davantage. Toutes les entreprises seront sur la ligne de départ... Serez-vous prêt à devancer la concurrence ?

Cette formation sera en soi un exercice de réflexion qui vous permettra de prendre conscience des différents éléments pour vous assurer d'une relance efficace.

- Qu'est-ce qui fera une réelle différence pour les clients POST-PANDÉMIE ?
- Vos objectifs pour les prochains mois (financiers, marketing, ressources humaines, opérationnels, etc.).
- Vos actions à prendre dès les mois d'avril et mai.
- Une planification efficace, mais aussi une gestion agile.

■ **QUAND ?** Mercredi 17 mars
18 h 30 à 20 h 30

■ **OÙ ?** Dans le confort de votre foyer, avec le logiciel de vidéoconférence Zoom

* **Je désire m'inscrire à cette formation**

INFO-MUNICIPAL

Nouveau propriétaire d'entreprise?

Il est important d'aviser le Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique afin de mettre à jour votre dossier et ainsi vous émettre un nouveau certificat d'autorisation d'usage (CAU).

Cette mise à jour est effectuée sans frais et elle est très précieuse pour la Ville. En cas de travaux municipaux ou urgence dans votre secteur commercial ou toute autre situation, il nous sera plus facile d'entrer en contact avec vous.

Les demandes sont traitées par courrier électronique à urbanisme@sjsr.ca

Enseigne sur vitrage

L'enseigne sur vitrage est fort populaire auprès des commerçants pour son coût abordable de production et l'impact pouvant être créé auprès des consommateurs. Toutefois, ce type d'affichage doit être réalisé avec des normes bien précises selon la zone commerciale où votre commerce est établi (variant entre 35 % et 50 % des surfaces vitrées).

Avant de procéder à l'installation d'une enseigne sur vitrage et pour connaître le coût du permis de votre projet, consultez le Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique à urbanisme@sjsr.ca



VILLE DE
**SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU**

Pour joindre l'équipe de la Division développement commercial et service aux entreprises :

315, rue MacDonald, bureau 303,
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8J3
450 357-2330 / dev@sjsr.ca

* Visitez notre site Internet



L'équipe de la Division développement commercial et service aux entreprises profite de cette première publication en 2021 pour vous transmettre ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Nous vous souhaitons sincèrement de la prospérité et du succès au sein de votre entreprise. Sachez que nous demeurons disponibles pour vous accompagner à relever ces nouveaux défis.

Catherine, Christopher, Julie et Sophie